



COMMUNE DE BAS-INTYAMON 1667 ENNEY

☎ 026 921 81 00
📠 026 921 81 09
CCP 17-1463-1
✉ commune@bas-intyamou.ch

Enney, le 1^{er} avril 2022

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE Du 1^{er} avril au 2 mai 2022

District	Gruyère
Commune	Bas-Intyamou, secteur Estavannens
Lieu-dit ou rue	Chemin de la Taillisse 1
Architecte ou mandataire responsable	Jelk & Nancy Architecture Sàrl Rte de la Pâla 11 1630 Bulle
Propriétaire	Charmoises Immobilier SA CF Immobilier SA Archirime SA
Objet de la demande Et article du registre foncier	Construction d'une villa individuelle avec couvert à voitures (villa n°1). Demande de dérogation à l'article 17 du PAD « La Taillisse » Annule et remplace la demande de permis de construire n° 2021-3-00967-O Art. 3624 RF

Les plans sont déposés au bureau communal de Bas-Intyamou à Enney, où ils peuvent être consultés.

Les remarques ou oppositions doivent être adressées par écrit au Conseil communal jusqu'au **2 mai 2022 à minuit**.

Le Conseil communal